

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE ESCAUDOEUVRES (M57)
Commune

Numéro SIRET : 21590206500014

Poste comptable : SERVICE DE LA GESTION COMPTABLE CAMBRA

Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	10
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	42
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	46
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	48
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	50
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	51
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	53
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	54
B9 - Etat du personnel	56
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	60
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	61
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	62
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	63
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	64
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	65
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	66
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	67

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios	
	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	
3 Dépenses d'équipement brut / population	
4 Encours de dette / population (2) (3)	
5 DGF / population	
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)	
			(2)	
TOTAL DU BUDGET	5 678 160,87	6 348 277,27	0,00	A1 670 116,40
Investissement	1 280 035,95	1 333 952,19 (3)	0,00	A2 53 916,24
Fonctionnement	4 398 124,92	5 014 325,08 (4)	0,00	A3 616 200,16

RESTES A REALISER N-1				
Dépenses	Recettes			Solde (B)
	I + II	III + IV	B1	
TOTAL des RAR		2 009,54	0,00	B1 -2 009,54
Investissement		2 009,54	0,00	B2 -2 009,54
Fonctionnement		0,00	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	
TOTAL	A1 + B1 668 106,86
Investissement	A2 + B2 51 906,70
Fonctionnement	A3 + B3 616 200,16

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.
 (2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (4) Résultat de fonctionnement reportés sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
 (5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 2 009,54
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	1 161,14
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	848,40
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 147 225,13	1 434 795,39
	+		+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	2 009,54	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	285 560,72	(si solde positif) 0,00
	=		=
	Total de la section d'investissement (2)	1 434 795,39	1 434 795,39
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	5 740 594,65	4 716 427,60
	+		+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	(si excédent) 1 024 167,05
	=		=
	Total de la section de fonctionnement (3)	5 740 594,65	5 740 594,65
	TOTAL DU BUDGET (4)	7 175 390,04	7 175 390,04

(1) A. imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
PRESENTATION DES AP VOTEES**

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)			0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

04 MAI 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AE VOTEES

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)			0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	8 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	753 670,60	1 161,14	621 225,13	621 225,13	622 386,27
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	337 875,69	848,40	230 000,00	230 000,00	230 848,40
Total des dépenses d'équipement		1 099 546,29	2 009,54	866 225,13	866 225,13	868 234,67
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	235 000,00	0,00	137 000,00	137 000,00	137 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	144 000,00	0,00	144 000,00	144 000,00	144 000,00
Total des dépenses financières		379 000,00	0,00	281 000,00	281 000,00	281 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 478 546,29	2 009,54	1 147 225,13	1 147 225,13	1 149 234,67

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 478 546,29	2 009,54	1 147 225,13	1 147 225,13	1 149 234,67
--------------	---------------------	-----------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	285 560,72
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 434 795,39
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

II

C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	127 007,58	0,00	46 515,00	46 515,00	46 515,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		127 007,58	0,00	46 515,00	46 515,00	46 515,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	120 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	757 027,62	0,00	585 560,72	585 560,72	585 560,72
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	46 840,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		923 867,62	0,00	665 560,72	665 560,72	665 560,72
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 050 875,20	0,00	712 075,72	712 075,72	712 075,72

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	784 698,71		722 719,67	722 719,67	722 719,67
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		784 698,71		722 719,67	722 719,67	722 719,67

TOTAL	1 835 573,91	0,00	1 434 795,39	1 434 795,39	1 434 795,39
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 434 795,39
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

722 719,67

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 734 715,61	0,00	1 798 124,98	1 798 124,98	1 798 124,98
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 712 000,00	0,00	2 700 000,00	2 700 000,00	2 700 000,00
014	Atténuations de produits	102 000,00	0,00	102 000,00	102 000,00	102 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	371 114,80	0,00	393 750,00	393 750,00	393 750,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		4 919 830,41	0,00	4 993 874,98	4 993 874,98	4 993 874,98
66	Charges financières	30 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00	17 000,00
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 956 830,41	0,00	5 017 874,98	5 017 874,98	5 017 874,98

023	Virement à la section d'investissement (4)	784 698,71		722 719,67	722 719,67	722 719,67
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		784 698,71		722 719,67	722 719,67	722 719,67

TOTAL	5 741 529,12	0,00	5 740 594,65	5 740 594,65	5 740 594,65
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 740 594,65
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II

C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	94 762,00	0,00	96 100,00	96 100,00	96 100,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	133 653,80	0,00	139 704,21	139 704,21	139 704,21
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	2 485 944,09	0,00	2 479 871,00	2 479 871,00	2 479 871,00
731	Fiscalité locale	1 439 422,00	0,00	1 458 628,00	1 458 628,00	1 458 628,00
74	Dotations et participations (3)	541 339,00	0,00	491 263,00	491 263,00	491 263,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	54 980,95	0,00	50 861,39	50 861,39	50 861,39
Total des recettes de gestion courante		4 750 101,84	0,00	4 716 427,60	4 716 427,60	4 716 427,60
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 750 101,84	0,00	4 716 427,60	4 716 427,60	4 716 427,60

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	4 750 101,84	0,00	4 716 427,60	4 716 427,60	4 716 427,60
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 024 167,05
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 740 594,65
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	722 719,67
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – DEPENSES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	137 000,00	0,00	137 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	15 000,00	0,00	15 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	622 386,27	0,00	622 386,27
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	230 848,40	0,00	230 848,40
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	144 000,00	0,00	144 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 149 234,67	0,00	1 149 234,67

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	285 560,72
---	------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 434 795,39
--	--------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 798 124,98		1 798 124,98
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	2 700 000,00		2 700 000,00
014	Atténuations de produits	102 000,00		102 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	393 750,00	0,00	393 750,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	17 000,00	0,00	17 000,00
67	Charges spécifiques (9)	5 000,00	0,00	5 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	2 000,00	0,00	2 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		722 719,67	722 719,67
Dépenses de fonctionnement – Total		5 017 874,98	722 719,67	5 740 594,65

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 740 594,65
---	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions de l'article 162 de la loi n° 2005-102 du 12 février 2005.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – RECETTES

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	80 000,00	0,00	80 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	46 515,00	0,00	46 515,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		722 719,67	722 719,67
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		126 515,00	722 719,67	849 234,67

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

585 560,72

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 434 795,39

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	96 100,00		96 100,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	139 704,21		139 704,21
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 479 871,00		2 479 871,00
731	Fiscalité locale	1 458 628,00		1 458 628,00
74	Dotations et participations (8)	491 263,00		491 263,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	50 861,39	0,00	50 861,39
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		4 716 427,60	0,00	4 716 427,60

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		1 024 167,05
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		5 740 594,65

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	1 478 546,29	2 009,54	0,00	1 147 225,13	1 147 225,13	0,00	1 147 225,13	1 149 234,67
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	8 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	753 670,60	1 161,14	0,00	621 225,13	621 225,13	0,00	621 225,13	622 386,27
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	337 875,69	848,40	0,00	230 000,00	230 000,00	0,00	230 000,00	230 848,40
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	1 099 546,29	2 009,54	0,00	866 225,13	866 225,13	0,00	866 225,13	868 234,67
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	235 000,00	0,00	0,00	137 000,00	137 000,00	0,00	137 000,00	137 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	144 000,00	0,00	0,00	144 000,00	144 000,00	0,00	144 000,00	144 000,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	379 000,00	0,00	0,00	281 000,00	281 000,00	0,00	281 000,00	281 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	1 478 546,29	2 009,54	0,00	1 147 225,13	1 147 225,13	0,00	1 147 225,13	1 149 234,67
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8) 285 560,72

Total des dépenses d'investissement cumulées 1 434 795,39

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

04 MAI 2026

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES

A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	1 078 546,29	0,00	849 234,67	849 234,67	849 234,67
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	127 007,58	0,00	46 515,00	46 515,00	46 515,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	127 007,58	0,00	46 515,00	46 515,00	46 515,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	120 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	46 840,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	166 840,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	293 847,58	0,00	126 515,00	126 515,00	126 515,00
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	784 698,71		722 719,67	722 719,67	722 719,67
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	784 698,71		722 719,67	722 719,67	722 719,67
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					0,00
Affectation au compte 1068 (8)					585 560,72

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
		I		II
Total des recettes d'investissement cumulées				III = I + II
1 434 795,39				

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrive en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrive en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	1 478 546,29	2 009,54	0,00	1 147 225,13	1 147 225,13	0,00	1 147 225,13	1 149 234,67
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	8 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
202	8 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
203	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2051	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	753 670,60	1 161,14	0,00	621 225,13	621 225,13	0,00	621 225,13	622 386,27
2111	14 230,00	0,00		12 163,92	12 163,92	0,00	12 163,92	12 163,92
2115	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	30 000,00	0,00		19 200,00	19 200,00	0,00	19 200,00	19 200,00
2131	102 477,53	0,00		188 466,74	188 466,74	0,00	188 466,74	188 466,74
2135	24 738,75	0,00		142 261,88	142 261,88	0,00	142 261,88	142 261,88
2138	4 200,00	0,00		4 421,00	4 421,00	0,00	4 421,00	4 421,00
2151	131 173,63	0,00		77 867,50	77 867,50	0,00	77 867,50	77 867,50
2152	2 000,00	0,00		31 330,89	31 330,89	0,00	31 330,89	31 330,89
21538	126 751,24	0,00		26 453,20	26 453,20	0,00	26 453,20	26 453,20
2156	4 000,00	587,06		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 587,06
2158	70 417,60	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
2182	57 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	8 249,20	0,00		2 105,00	2 105,00	0,00	2 105,00	2 105,00
2184	9 065,28	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	169 367,37	574,08		86 955,00	86 955,00	0,00	86 955,00	87 529,08
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	III = I + II
		I			II		
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	848,40	0,00	230 000,00	230 000,00	0,00	230 848,40
231	Immobilisations corporelles en cours	848,40			230 000,00	0,00	230 848,40
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	1 099 546,29	2 009,54	0,00	866 225,13	866 225,13	0,00	868 234,67
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00		137 000,00	137 000,00		137 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00		137 000,00	137 000,00		137 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00		144 000,00	144 000,00		144 000,00
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	0,00		144 000,00	144 000,00		144 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)		0,00				
Total des dépenses financières	379 000,00	0,00	0,00	281 000,00	281 000,00	0,00	281 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles	1 478 546,29	2 009,54	0,00	1 147 225,13	1 147 225,13	0,00	1 149 234,67
040	Opérations crdre transf. entre sections (6)			0,00	0,00		0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00		0,00	0,00		0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (7)	0,00		0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00		0,00

VILLE ESCAUDOEUVRES (M57) - VILLE ESCAUDOEUVRES - BUDGET GENERAL - BP - 2026

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Vote (4)
	0,00	I		0,00	II		III = I + II
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

04 MAI 2026

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	1 078 546,29	0,00	849 234,67	849 234,67	849 234,67
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	127 007,58	0,00	46 515,00	46 515,00	46 515,00
1322	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	93 507,58	0,00	46 515,00	46 515,00	46 515,00
13251	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1326	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1345	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13462	13 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	127 007,58	0,00	46 515,00	46 515,00	46 515,00
10	120 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
10222	105 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
10226	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
138	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	46 840,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	166 840,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	293 847,58	0,00	126 515,00	126 515,00	126 515,00
021	784 698,71		722 719,67	722 719,67	722 719,67
040	0,00		0,00	0,00	0,00
2182	0,00		0,00	0,00	0,00

Publié le **04 MAI 2026**
 ID : 059-215902065-20260429-20260429_16-DE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote
041	0,00	I	0,00	III = I + II
Total des recettes d'ordre	784 698,71		722 719,67	722 719,67

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Sauf 165, 166 et 16449.
- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II
	TOTAL	5 741 529,12	0,00	0,00	5 740 594,65	5 740 594,65	0,00	5 740 594,65	5 740 594,65	5 740 594,65
011	Charges à caractère général (3)	1 734 715,61	0,00	0,00	1 798 124,98	1 798 124,98	0,00	1 798 124,98	1 798 124,98	1 798 124,98
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 712 000,00	0,00	0,00	2 700 000,00	2 700 000,00	0,00	2 700 000,00	2 700 000,00	2 700 000,00
014	Atténuations de produits	102 000,00	0,00	0,00	102 000,00	102 000,00	0,00	102 000,00	102 000,00	102 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	371 114,80	0,00	0,00	393 750,00	393 750,00	0,00	393 750,00	393 750,00	393 750,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	4 919 830,41	0,00	0,00	4 993 874,98	4 993 874,98	0,00	4 993 874,98	4 993 874,98	4 993 874,98
66	Charges financières	30 000,00	0,00	0,00	17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00	17 000,00
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	37 000,00	0,00	0,00	24 000,00	24 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00	24 000,00
	Total des dépenses réelles	4 956 830,41	0,00	0,00	5 017 874,98	5 017 874,98	0,00	5 017 874,98	5 017 874,98	5 017 874,98
023	Virement à la section d'investissement	784 698,71	0,00	0,00	722 719,67	722 719,67	0,00	722 719,67	722 719,67	722 719,67
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	784 698,71	0,00	0,00	722 719,67	722 719,67	0,00	722 719,67	722 719,67	722 719,67

D002 Résultat reporté ou anticipé (5) 0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées 5 740 594,65

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrite en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

04 MAI 2026

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III

B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	4 750 101,84	0,00	4 716 427,60	4 716 427,60	4 716 427,60
013	Atténuations de charges (2)	94 762,00	0,00	96 100,00	96 100,00	96 100,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	133 653,80	0,00	139 704,21	139 704,21	139 704,21
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 485 944,09	0,00	2 479 871,00	2 479 871,00	2 479 871,00
731	Fiscalité locale	1 439 422,00	0,00	1 458 628,00	1 458 628,00	1 458 628,00
74	Dotations et participations (2)	541 339,00	0,00	491 263,00	491 263,00	491 263,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	54 980,95	0,00	50 861,39	50 861,39	50 861,39
	Total des recettes de gestion des services	4 750 101,84	0,00	4 716 427,60	4 716 427,60	4 716 427,60
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	4 750 101,84	0,00	4 716 427,60	4 716 427,60	4 716 427,60
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)

1 024 167,05

Total des recettes de fonctionnement cumulées

5 740 594,65

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrite en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	5 741 529,12	0,00	0,00	5 740 594,65	5 740 594,65	0,00	5 740 594,65	5 740 594,65
011	Charges à caractère général (4)	1 734 715,61	0,00	0,00	1 798 124,98	1 798 124,98	0,00	1 798 124,98	1 798 124,98
6042	Achats de prestations de services	144 622,82	0,00		168 085,04	168 085,04	0,00	168 085,04	168 085,04
60611	Eau et assainissement	20 450,00	0,00		22 505,00	22 505,00	0,00	22 505,00	22 505,00
60612	Énergie - Électricité	437 230,00	0,00		439 200,00	439 200,00	0,00	439 200,00	439 200,00
60622	Carburants	26 000,00	0,00		22 500,00	22 500,00	0,00	22 500,00	22 500,00
60623	Alimentation	76 953,39	0,00		82 700,00	82 700,00	0,00	82 700,00	82 700,00
60624	Produits de traitement	1 890,00	0,00		3 400,00	3 400,00	0,00	3 400,00	3 400,00
60628	Autres fournitures non stockées	53 094,00	0,00		52 510,45	52 510,45	0,00	52 510,45	52 510,45
60631	Fournitures d'entretien	22 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	56 120,42	0,00		59 285,00	59 285,00	0,00	59 285,00	59 285,00
60633	Fournitures de voirie	1 250,00	0,00		1 250,00	1 250,00	0,00	1 250,00	1 250,00
60636	Vêtements de travail	11 200,00	0,00		12 735,64	12 735,64	0,00	12 735,64	12 735,64
6064	Fournitures administratives	12 820,00	0,00		10 444,80	10 444,80	0,00	10 444,80	10 444,80
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	9 463,83	0,00		9 700,00	9 700,00	0,00	9 700,00	9 700,00
6067	Fournitures scolaires	12 495,00	0,00		14 375,00	14 375,00	0,00	14 375,00	14 375,00
6068	Autres matières et fournitures	55 680,56	0,00		47 800,00	47 800,00	0,00	47 800,00	47 800,00
611	Contrats de prestations de services	21 950,00	0,00		31 689,36	31 689,36	0,00	31 689,36	31 689,36
612	Redevances de crédit-bail	2 270,00	0,00		2 270,00	2 270,00	0,00	2 270,00	2 270,00
613	Locations	92 250,00	0,00		73 850,00	73 850,00	0,00	73 850,00	73 850,00
61521	Entretien terrains	32 460,00	0,00		40 165,64	40 165,64	0,00	40 165,64	40 165,64
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	67 170,00	0,00		72 941,00	72 941,00	0,00	72 941,00	72 941,00
615231	Entretien, réparations voiries	40 269,12	0,00		55 411,24	55 411,24	0,00	55 411,24	55 411,24
615232	Entretien, réparations réseaux	3 200,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
61551	Entretien matériel roulant	12 542,40	0,00		13 844,59	13 844,59	0,00	13 844,59	13 844,59
61558	Entretien autres biens mobiliers	11 562,00	0,00		24 173,23	24 173,23	0,00	24 173,23	24 173,23
6156	Maintenance	45 051,00	0,00		48 097,80	48 097,80	0,00	48 097,80	48 097,80
6161	Multirisques	21 000,00	0,00		23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
6168	Autres primes d'assurance	15 000,00	0,00		17 500,00	17 500,00	0,00	17 500,00	17 500,00
618	Divers	26 688,15	0,00		24 020,00	24 020,00	0,00	24 020,00	24 020,00

VILLE ESCAUDOEUVRRES (M57) - VILLE ESCAUDOEUVRRES - BUDGET GENERAL - BP - 2026

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le 04 MAI 2026

ID : 059-215902065-20260429-16-DE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Credits gérés		Vote)
							Credits gérés dans le cadre d'une AE	Credits gérés hors AE	
			I			II			III = I + II
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	80 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	96 766,92	0,00		96 457,09	96 457,09	0,00	96 457,09	96 457,09
624	Transports biens, transports collectifs	28 109,00	0,00		35 370,00	35 370,00	0,00	35 370,00	35 370,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	35 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
627	Services bancaires et assimilés	200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 150,00	0,00		1 100,00	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00
6288	Autres services extérieurs	146 807,00	0,00		139 744,10	139 744,10	0,00	139 744,10	139 744,10
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	14 000,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	2 712 000,00	0,00		2 700 000,00	2 700 000,00		2 700 000,00	2 700 000,00
6218	Autre personnel extérieur	19 310,00	0,00		15 700,00	15 700,00		15 700,00	15 700,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	47 450,00	0,00		45 650,00	45 650,00		45 650,00	45 650,00
6411	Personnel titulaire	1 546 700,00	0,00		1 488 100,00	1 488 100,00		1 488 100,00	1 488 100,00
6413	Personnel non titulaire	242 400,00	0,00		272 400,00	272 400,00		272 400,00	272 400,00
64168	Autres emplois aidés	69 630,00	0,00		17 800,00	17 800,00		17 800,00	17 800,00
6417	Rémunérations des apprentis	17 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	761 010,00	0,00		841 850,00	841 850,00		841 850,00	841 850,00
6470	Autres charges sociales	8 500,00	0,00		8 500,00	8 500,00		8 500,00	8 500,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	102 000,00	0,00		102 000,00	102 000,00		102 000,00	102 000,00
7391112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	102 000,00	0,00		102 000,00	102 000,00		102 000,00	102 000,00
739115	Prél contrib redress finances publiques	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739218	Autres pré./revers. fisc. coll. locales	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
73928	Autres prélev. pour revers. de fiscalité	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	371 114,80	0,00	0,00	393 750,00	393 750,00	0,00	393 750,00	393 750,00
65131	Bourses	2 750,00	0,00		6 700,00	6 700,00	0,00	6 700,00	6 700,00
65132	Prix	2 700,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Crédits gérés		Vote	
							Crédits gérés dans le cadre d'une AE	hors AE		
65311	Indemnités de fonction	85 000,00	0,00		87 000,00	87 000,00	0,00	87 000,00	87 000,00	III = I + II
65313	Cotisations de retraite	4 200,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00	
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	6 800,00	0,00		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00	
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65568	Autres contributions	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	
6558	Autres contributions obligatoires	1 450,00	0,00		1 450,00	1 450,00	0,00	1 450,00	1 450,00	
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	75 000,00	0,00		85 000,00	85 000,00	0,00	85 000,00	85 000,00	
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	152 500,00	0,00		165 000,00	165 000,00	0,00	165 000,00	165 000,00	
65818	Autres	20 714,80	0,00		19 600,00	19 600,00	0,00	19 600,00	19 600,00	
65883	Déficits sur opérations de gestion	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65888	Autres	10 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
	Total des dépenses de gestion des services	4 919 830,41	0,00	0,00	4 993 874,98	4 993 874,98	0,00	4 993 874,98	4 993 874,98	4 993 874,98
66	Charges financières	30 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00		17 000,00	17 000,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	30 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00		17 000,00	17 000,00	
67	Charges spécifiques (4)	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00	
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	2 000,00			2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00	
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	2 000,00			2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00	
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00						
	Total des charges financières et spécifiques	37 000,00	0,00	0,00	24 000,00	24 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00	24 000,00
	Total des dépenses réelles	4 956 830,41	0,00	0,00	5 017 874,98	5 017 874,98	0,00	5 017 874,98	5 017 874,98	5 017 874,98
023	Virement à la section d'investissement	784 698,71			722 719,67	722 719,67		722 719,67	722 719,67	
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
6751	Valeurs comptables immo. cédée (h. ASA)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00	I		0,00	II		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		784 698,71			722 719,67	722 719,67		722 719,67	722 719,67

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	4 750 101,84	0,00	4 716 427,60	4 716 427,60	4 716 427,60
013	Atténuations de charges (3)	94 762,00	0,00	96 100,00	96 100,00	96 100,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	89 262,00	0,00	90 400,00	90 400,00	90 400,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	5 500,00	0,00	5 700,00	5 700,00	5 700,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	133 653,80	0,00	139 704,21	139 704,21	139 704,21
70311	Concessions cimetières (produit net)	4 700,00	0,00	5 200,00	5 200,00	5 200,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	9 453,80	0,00	9 434,21	9 434,21	9 434,21
7062	Redevances services à caractère culturel	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
7063	Redev.serv.à caractère sportif,loisirs	15 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00	17 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	99 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
70688	Autres prestations de services	3 800,00	0,00	5 850,00	5 850,00	5 850,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	200,00	0,00	220,00	220,00	220,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 485 944,09	0,00	2 479 871,00	2 479 871,00	2 479 871,00
73211	Attribution de compensation	2 341 573,09	0,00	2 340 000,00	2 340 000,00	2 340 000,00
73221	FNGIR	35 371,00	0,00	35 371,00	35 371,00	35 371,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	34 000,00	0,00	32 500,00	32 500,00	32 500,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	75 000,00	0,00	72 000,00	72 000,00	72 000,00
731	Fiscalité locale	1 439 422,00	0,00	1 458 628,00	1 458 628,00	1 458 628,00
73111	Impôts directs locaux	1 396 422,00	0,00	1 402 948,00	1 402 948,00	1 402 948,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73141	Accise sur l'électricité	43 000,00	0,00	55 680,00	55 680,00	55 680,00
74	Dotations et participations (3)	541 339,00	0,00	491 263,00	491 263,00	491 263,00
741121	DSR des communes	41 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	2 500,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
7478	Participation Autres organismes	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	397 839,00	0,00	327 263,00	327 263,00	327 263,00
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vd
			I		III = I + II
75	Autres produits de gestion courante (3)	54 980,95	0,00	50 861,39	50 861,39
752	Revenus des immeubles	51 170,95	0,00	48 161,39	48 161,39
75888	Autres	3 810,00	0,00	2 700,00	2 700,00
Total des recettes de gestion des services		4 750 101,84	0,00	4 716 427,60	4 716 427,60
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
7751	Produits des cessions d'immob. (h. ASA)	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	0,00		0,00	0,00
Total des recettes réelles		4 750 101,84	0,00	4 716 427,60	4 716 427,60
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat							
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00										
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					650 000,00										
1641 Emprunts en euros (total)					650 000,00										
4598686	Caisse d'Epargne	26/11/2015	2015-12-29	15/04/2016	650 000,00	F		2,640	2,640	EURO	T	X Autres	N	A-1	
1643 Emprunts en devises (total)					0,00										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00										

VILLE ESCAUDOEUVRÉS (M57) - VILLE ESCAUDOEUVRÉS - BUDGET GENERAL - BP - 2026

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le 04 MAI 2026

ID : 059-215902065-20260429-20260429_16-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					650 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		257 170,76					46 285,52	6 333,60	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		257 170,76					46 285,52	6 333,60	0,00	0,00
4598686	N	0,00	A-1	257 170,76	5,25			2,640	46 285,52	6 333,60	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

04 MAI 2026

ID : 059-215902065-20260429-20260429_16-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (16)		Intérêts perçus (le cas échéant) (17)
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		257 170,76					46 285,52	6 333,60	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

Publié le 04 MAI 2026

ID : 059-215902065-20260429-20260429_16-DE

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et complabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et complabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le **04 MAI 2026**

ID : 059-215902065-20260429-20260429_16-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure (A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	257 170,76	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

04 MAI 2026

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

IV – ANNEXES

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015 Emprunts garantis (1)	3 651 651,45	786 638,56	
8016 Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017 Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés			
Marchés de partenariat (4)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					3 651 651,45	786 638,56										21 547,88	53 887,64	
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS HABITAT 62/59	2001	C	CONSTRUCTION DE 26 LOGEMENTS	Caisse des dépôts et consignations	3 697,58	0,00	1,00	A	F	4,300	F	4,300	4,300	A-1	EURO	50,55	261,94	
	2010	X Autres	FINANCEMENT DU RACHAT DE 15 LOGEMENTS LES TILLEULS A-ESCAUDOEUVRES	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	464 157,00	231 838,87	15,00	A	F	0,404	F	0,404	0,404	A-1	EURO	936,63	15 023,52	
LA MAISON DU CIL	1996	C	ACQUISITION-AMELIORATION LOGEMENT TRES SOCIAL 214 RUE JEAN JAURES A ESCAUDOEUVRES	Caisse des dépôts et consignations	25 276,04	4 138,73	3,00	A	F	4,500	F	4,500	4,500	A-1	EURO	186,24	1 319,28	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt		l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		En intérêts (8)	En capital		
PETITES SOEURS DES PAUVRES	2006	C	FINANCEMENT DE 15 LITS - RECONSTRUCTION EHPAD MA MAISON A ESCAUDOEUVRES	DEXIA Crédit Local	3 158 520,83	550 660,96	12,00	A	F		3,700	F	3,700	A-1	EURO	20 374,46	37 282,90		
TOTAL GENERAL					3 651 651,45	786 638,56										21 547,88	53 887,64		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A 75 435,52
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 145 973,95
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 221 409,47
Recettes réelles de fonctionnement	II 4 716 427,60
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II 4,69

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-1 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					
FONCTIONNEMENT (total)					
65736211	8202	SUBVENTION COMMUNALE 
CF PAGE BUDGET	CENTRE COM.ACTION SOCIAL	Commune	335 000,00
657363	8202	SUBVENTION COMMUNALE 
CF PAGE BUDGET	CENTRE COM.ACTION SOCIAL	Commune	85 000,00
65748	8166	SUBVENTION COMMUNALE
CF PAGE BUDGET	AMICALE DU PERSONNEL COMMUNE ESCAUDOEU	Association	3 558,00
65748	8167	SUBVENTION COMMUNALE 
CF PAGE BUDGET	ARC ESCAUT	Association	1 000,00
65748	8168	SUBVENTION COMMUNALE 
CF PAGE BUDGET	BASKET CLUB ESCAUDOEUVRES	Association	18 184,50
65748	8169	SUBVENTION COMMUNALE 
CF PAGE BUDGET	CERCLE ATHLE. ET SPORTIF	Association	34 000,00
65748	5008170	SUBVENTION COMMUNALE 
CF PAGE BUDGET	ASS CLUB DU TEMPS LIBRE	Association	750,00
65748	8171	SUBVENTION COMMUNALE 
CF PAGE BUDGET	CYCLO-CLUB ESCAUDOEUVRES	Association	3 500,00
65748	8172	SUBVENTION COMMUNALE 
CF PAGE BUDGET	ASSOCIATION DANSE DE SALON	Association	800,00
65748	8174	SUBVENTION COMMUNALE 
CF PAGE BUDGET	HARMONIE MUNICIPALE ESCAU	Association	15 000,00
65748	8175	SUBVENTION COMMUNALE 
CF PAGE BUDGET	GARDONS LA PECHE	Association	5 000,00
65748	8177	SUBVENTION COMMUNALE 
CF PAGE BUDGET	CAP ADOS	Association	2 000,00
65748	8178	SUBVENTION COMMUNALE 
CF PAGE BUDGET	HOCKEY CLUB ESCAUDOEUVRES	Association	25 434,50
65748	8179	SUBVENTION COMMUNALE 
CF PAGE BUDGET	JUDO JUJITSU	Association	9 056,00
65748	8180	SUBVENTION COMMUNALE 
CF PAGE BUDGET	ASSOCIATION LA SCALDOBRIGIENNE	Association	1 000,00
65748	8008182	SUBVENTION COMMUNALE 
CF PAGE BUDGET	M K C	Association	800,00
65748	8183	SUBVENTION COMMUNALE 
CF PAGE BUDGET	PETANQUE CLUB	Association	3 000,00
65748	8185	SUBVENTION COMMUNALE 
CF PAGE BUDGET	SCALDO DANSE	Association	2 800,00
65748	8186	SUBVENTION COMMUNALE 
CF PAGE BUDGET	TENNIS DE TABLE	Association	8 000,00
65748	8187	SUBVENTION COMMUNALE 
CF PAGE BUDGET	THE FLORA COMPAGNY	Association	1 058,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant
65748	8188	SUBVENTION COMMUNALE 
CF PAGE BUDGET	U.N.R.P.A.	Association	300,00
65748	8189	SUBVENTION COMMUNALE 
CF PAGE BUDGET	SMLH	Association	5 000,00
65748	8196	SUBVENTION COMMUNALE
CF PAGE BUDGET	ALSPE	Association	4 000,00
65748	8197	SUBVENTION COMMUNALE
CF PAGE BUDGET	GROUPE GENEALOGISTES AMATEURS CA	Association	1 250,00
65748	8199	SUBVENTION COMMUNALE
CF PAGE BUDGET	APE SCALDO SCHOOLS	Association	484,84
65748	8200	SUBVENTION COMMUNALE
CF PAGE BUDGET	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	Entreprise	366,60
65748	8201	SUBVENTION COMMUNALE 
CF PAGE BUDGET	SCALDO USEP	Association	539,19
65748	8203	SUBVENTION COMMUNALE 
CF PAGE BUDGET	SCALDOCOUTURE	Association	2 000,00
65748	8204	SUBVENTION COMMUNALE 
CF PAGE BUDGET	LES FOULEES D'ESCAUDOEUVRES	Association	14 000,00
65748	8205	SUBVENTION COMMUNALE 
CF PAGE BUDGET 2025	ASSOC. FAMILLE RURALE LES MARCASSINS	Association	300,00
65748	8206	SUBVENTION COMMUNALE 
CF PAGE BUDGET	FNACA	Association	

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		12,00	1,00	13,00	12,00	0,86	12,86
Adjoint administratif territorial	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,86	0,86
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Attaché Principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Principal de 2ème Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		25,00	6,00	31,00	24,25	5,55	29,80
Adjoint technique territorial	C	9,00	5,00	14,00	7,59	5,55	13,14
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	4,00	1,00	5,00	4,66	0,00	4,66
Agent de Maîtrise	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent de Maîtrise Principal	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE ESCAUDOEUUVRES (M57) - VILLE ESCAUDOEUUVRES - BUDGET GENERAL - BP - 2026

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le 04 MAI 2026

ID : 059-215902065-20260429-20260429_16-DE

FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)	9,00	3,00	12,00	7,80	3,58	11,38	0,00
Adjoint territorial d'animation	2,00	3,00	5,00	0,90	3,58	4,48	0,00
Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	5,00	0,00	5,00	4,90	0,00	4,90	0,00
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	0,00
FILIERE POLICE (j)	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00
Brigadier Chef Principal	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)	47,00	10,00	57,00	45,05	9,99	55,04	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Index (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif territorial	C	ADM	367	0,00	A Autres	A Contractuel
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	A Contractuel
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	A Contractuel
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	A Contractuel
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	A Contractuel
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	A Contractuel
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	A Contractuel
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	367	0,00	A Autres	A Contractuel
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	367	0,00	A Autres	A Contractuel
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	367	0,00	A Autres	A Contractuel
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

VILLE ESCAUDOEUUVRES (M57) - VILLE ESCAUDOEUUVRES - BUDGET GENERAL - BP - 2026

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le

04 MAI 2026

ID : 059-215902065-20260429-20260429_16-DE

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quote de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
12/02/1996 - ACQUISITION-AMELIORATION LOGEMENT TRES SOCIAL 214 RUE JEAN JAURES A ESCAUDOEUVRES	LA MAISON DU CIL		Caisse des dépôts et consignations	4 330,45
31/12/2001 - CONSTRUCTION DE 26 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS		Caisse des dépôts et consignations	0,00
02/05/2006 - FINANCEMENT DE 15 LITS - RECONSTRUCTION EHPAD MA MAISON A ESCAUDOEUVRES	PETITES SOEURS DES PAUVRES		DEXIA Crédit Local	671 513,64
02/04/2010 - FINANCEMENT DU RACHAT DE 15 LOGEMENTS LES TILLEULS A-ESCAUDOEUVRES	HABITAT 62/59		CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	238 465,62
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquelles un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE

C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-285 560,72	-285 560,72
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-2 009,54	-2 009,54
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-287 570,26	-287 570,26

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	585 560,72	585 560,72
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-287 570,26	-287 570,26
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	297 990,46	297 990,46

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	137 000,00	137 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	802 719,67	802 719,67
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	665 719,67	665 719,67

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

04 MAI 2026

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		137 000,00	137 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		137 000,00	137 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	137 000,00	137 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		802 719,67	III 802 719,67
Ressources propres externes de l'année (a)		80 000,00	80 000,00
10222	FCTVA	65 000,00	65 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	15 000,00	15 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		722 719,67	722 719,67
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	722 719,67	722 719,67

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT
C2.1

C2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

C2.2

C2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	0,00 0	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00 0	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00 0	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

04/05/2026

Comptabilité - Liquidations

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le

04 MAI 2026

ID : 059-215902065-20260429_16-DE

Pièce		Information		Imputation		Tiers		Date	Montant	Mt Sélection
2026 VILLE ESCAUDOEUVRRES - BUDGET GENERAL (V1571)										
Bordereau Historisé										
41 - FACTURES INVESTISSEMENT -608(D) ACHAT DU VEHICULE FY-894-ED -X/270700543B/21183442B - CONTRAT 21183442B (serv:ADM)			D I 21 2182 9000000012 /0204	MOBILIZE FINANCIAL SERVICES - DIAC (code : 5092)	15/04/2026	285,86	285,86			23 405,68
41 - FACTURES INVESTISSEMENT -607(D) MATERIEL SERVICES TECHNIQUES - INVENTAIRE 2026/ FACTURE N°1238666 (serv:ADM)	Associé à : enga n° 11091 bon n° 9996		D I 21 2158 9000000012 /0203	THEODORE MAISON DE PEINTURE (code : 110)	15/04/2026	310,73	310,73			310,73
41 - FACTURES INVESTISSEMENT -606(D) MATERIEL INSTALLATION SERV. TECHN. - INVENTAIRE 2026/ FACTURE N°261006535 (serv:ADM)	Associé à : enga n° 10971 bon n° 9885		D I 21 2158 9000000012 /0203	SONEPAR - CGED (code : 2815)	15/04/2026	371,92	371,92			371,92
41 - FACTURES INVESTISSEMENT -605(D) FOURNITURES DOUCHES SALLE POLYVALENTE. - INVENTAIRE 2026/ FACTURE N°0902756896 (serv:ADM)	Associé à : enga n° 11111 bon n° 10016		D I 21 2135 9000000008 /7105	VAN MARCKE (code : 5257)	15/04/2026	1 661,88	1 661,88			1 661,88
41 - FACTURES INVESTISSEMENT -604(D) FOURNITURE ET POSE DE MUR DE SOUTÈNEMENT V2. - INVENTAIRE 2026/ FACTURE N°F00737260300028 (serv:ADM)	Associé à : enga n° 11040 bon n° 9945		D I 21 2128 9000000061 /2122	EIFFAGE ROUTE (code : 3690)	15/04/2026	19 200,00	19 200,00			19 200,00
17 - INVESTISSEMENT-174(D) ACHAT VEHICULE SERVICES TECHNIQUES SUITE LOCATION OPTION ACHAT - FX 642 BS X/270700543B/21181497B (serv:ADM)			D I 21 2182 9000000012 /0204	MOBILIZE FINANCIAL SERVICES - DIAC (code : 5092)	23/02/2026	259,97	259,97			259,97
17 - INVESTISSEMENT-173(D) ACHAT VEHICULE SERVICES TECHNIQUES SUITE LOCATION OPTION ACHAT - FX 650 BS X/370700543B/20457511B (serv:ADM)			D I 21 2182 9000000012 /0204	MOBILIZE FINANCIAL SERVICES - DIAC (code : 5092)	23/02/2026	259,97	259,97			259,97

04/05/2026

Comptabilité - Liquidations

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le **04 MAI 2026**

ID : 059-215902065-20260429-20260429_16-DE

Plèce	Information	Imputation	Tiers	Date	Montant	Mt Sélection
2 - FACTURES INVESTISSEMENT-4(D) FOURNITURES SALLE POLYVALENTE COTE BAR. - INVENTAIRE 2026/4 FACTURE N°25000800015245 (serv:ADM)	Associé à : enga n° 10663	D I 21 2188 90000000008 /7105	ODELEC S X NOLLET (code : 631)	21/01/2026	431,21	431,21
2 - FACTURES INVESTISSEMENT-3(D) FOURNITURES SALLE POLYVALENTE COTE BAR. - INVENTAIRE 2026/3 FACTURE N°25000800015246 (serv:ADM)	Associé à : enga n° 10663 bon n° 9658	D I 21 2188 90000000008 /7105	ODELEC S X NOLLET (code : 631)	21/01/2026	37,08	37,08
2 - FACTURES INVESTISSEMENT-2(D) BLOCS DE SECOURS POUR BATIMENTS COMMUNAUX - INVENTAIRE 2026/2 FACTURE 253270009 (serv:ADM)	Associé à : enga n° 10799 bon n° 9743	D I 21 21568 90000000008 /710	SONEPAR - CGED (code : 2815)	21/01/2026	587,06	587,06

04/05/2026

Comptabilité - Liquidations

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le

04 MAI 2026

ID : 059-215902065-20260429_16-DE

Pièce		Information		Imputation		Tiers		Date	Montant	Mt Sélection
2026 VILLE ESCAUDOEUVRES - BUDGET GENERAL (VI571)										
Bordereau Brouillard										
1 - Bordereau de Rejet-4(D) Rejet du Mandat N° 108 / Bordereau N° 11 - MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE - 2025/681 FACTURE N°263-07 (serv.:ADM)	Rejet de : 11 / 108(D) (serv.:ADM) - montant: 1 015,66	D I 23 2313 9000000061 /212	BPLUSB ARCHITECTURES (code : 5676)	02/03/2026	-1 015,66			02/03/2026	-1 015,66	-1 015,66
1 - Bordereau de Rejet-3(D) Rejet du Mandat N° 107 / Bordereau N° 11 - REHABILITATION ECOLE JEAN LEBAS - ACOMPTE 6 - 2025/681 FACTURE N°263-06 (serv.:ADM)	Rejet de : 11 / 107(D) (serv.:ADM) - montant: 28 413,62	D I 23 2313 9000000061 /212	BPLUSB ARCHITECTURES (code : 5676)	02/03/2026	-28 413,62			02/03/2026	-28 413,62	-28 413,62
1 - Bordereau de Rejet-2(D) Rejet du Mandat N° 106 / Bordereau N° 11 - REHABILITATION ECOLE JEAN LEBAS - INVENTAIRE 2025/681 FACTURE N°2601-068 (serv.:ADM)	Rejet de : 11 / 106(D) (serv.:ADM) - montant: 14 659,25	D I 23 2313 9000000061 /212	Atelier-ALTERN (code : 4922)	02/03/2026	-14 659,25			02/03/2026	-14 659,25	-14 659,25
Bordereau Historisé									121 757,79	121 757,79
41 - FACTURES INVESTISSEMENT -618(D) REHABILITATION ECOLE JEAN LEBAS - ACOMPTE 4 - 2025/681 FACTURE FA20260057 (serv.:ADM)		D I 23 2313 9000000061 /212	STUDIS INGENIERIE (code : 5716)	15/04/2026	3 281,69			15/04/2026	3 281,69	3 281,69
41 - FACTURES INVESTISSEMENT -617(D) REHABILITATION ECOLE JEAN LEBAS - ACOMPTE 4 + PENALITES - 2025/681 FACTURE N°FA20260123 (serv.:ADM)		D I 23 2313 9000000061 /212	STUDIS INGENIERIE (code : 5716)	15/04/2026	1 574,53			15/04/2026	1 574,53	1 574,53
41 - FACTURES INVESTISSEMENT -616(D) REHABILITATION ECOLE JEAN LEBAS - ACOMPTE 3 - 2025/681 FACTURE N°FA20260056 (serv.:ADM)		D I 23 2313 9000000061 /212	STUDIS INGENIERIE (code : 5716)	15/04/2026	2 139,92			15/04/2026	2 139,92	2 139,92
41 - FACTURES INVESTISSEMENT -615(D) REHABILITATION ECOLE JEAN LEBAS - SITUATION 3 - 2025/681 FACTURE N°FAC25-12-2518 (serv.:ADM)		D I 23 2313 9000000061 /212	KI ETUDES (code : 5701)	15/04/2026	3 256,81			15/04/2026	3 256,81	3 256,81

04/05/2026

Comptabilité - Liquidations

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le 04 MAI 2026

ID : 059-215902065-20260429-20260429_16-DE

Pièce	Information	Imputation	Tiers	Date	Montant	Mt Sélection
41 - FACTURES INVESTISSEMENT -614(D) REHABILITATION ECOLE JEAN LEBAS - ACOMPTE 5 - 2025/681 FACTURE N°FCH-26-01-53 (serv:ADM)		D 23 2313 90000000061 /212	HDM INGENIERIE (code : 4921)	15/04/2026	22 310,56	22 310,56
41 - FACTURES INVESTISSEMENT -613(D) REHABILITATION ECOLE JEAN LEBAS - INDEMNITES DE RESILIATION - 2025/681 FACTURE N°FCH26-01-54 (serv:ADM)		D 23 2313 90000000061 /212	HDM INGENIERIE (code : 4921)	15/04/2026	940,72	940,72
41 - FACTURES INVESTISSEMENT -612(D) REHABILITATION ECOLE JEAN LEBAS - REGULARISATION AVENANT - 2025/681 FACTURE N°263-06 (serv:ADM)		D 23 2313 90000000061 /212	BPLUSB ARCHITECTURES (code : 5676)	15/04/2026	28 413,62	28 413,62
41 - FACTURES INVESTISSEMENT -611(D) REHABILITATION ECOLE JEAN LEBAS - INDEMNITES DE RESILIATION - 2025/681 (serv:ADM)		D 23 2313 90000000061 /212	BPLUSB ARCHITECTURES (code : 5676)	15/04/2026	1 015,66	1 015,66
41 - FACTURES INVESTISSEMENT -610(D) REHABILITATION ECOLE JEAN LEBAS - 2025/681 FACTURE N°2601-068 (serv:ADM)		D 23 2313 90000000061 /212	Atelier ALTERN (code : 4922)	15/04/2026	14 659,25	14 659,25
41 - FACTURES INVESTISSEMENT -609(D) REHABILITATION ECOLE JEAN LEBAS - INDEMNITES DE RESILIATION - 2025/681 FACTURE N°2602-086 (serv:ADM)		D 23 2313 90000000061 /212	Atelier ALTERN (code : 4922)	15/04/2026	76,50	76,50
11 - FACTURES INVESTISSEMENT-108(D) MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE - 2025/681 FACTURE N°263-07 (serv:ADM)	Rejeté par: B1 / 4(D) (serv:ADM) . Montant annulé : 1 015.66	D 23 2313 90000000061 /212	BPLUSB ARCHITECTURES (code : 5676)	10/02/2026	1 015,66	1 015,66
11 - FACTURES INVESTISSEMENT-107(D) REHABILITATION ECOLE JEAN LEBAS - ACOMPTE 6 - 2025/681 FACTURE N°263-06 (serv:ADM)	Rejeté par: B1 / 3(D) (serv:ADM) . Montant annulé : 28 413.62	D 23 2313 90000000061 /212	BPLUSB ARCHITECTURES (code : 5676)	10/02/2026	28 413,62	28 413,62

04/05/2026

Comptabilité - Liquidations

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le **04 MAI 2026**

ID : 059-215902065-20260429-20260429_16-DE

Pièce	Information	Imputation	Tiers	Date	Montant	Mt Sélection
11 - FACTURES INVESTISSEMENT-106(D) REHABILITATION ECOLE JEAN LEBAS - INVENTAIRE 2025/681 FACTURE N°2601-068 (serv:ADM)	Rejeté par: B1 / 2(D) (serv:ADM) . Montant annulé : 14 659,25	D 23 2313 90000000061 / 212	Atelier ALTERN (code : 4922)	10/02/2026	14 659,25	14 659,25

V - ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

A

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 19

Nombre de suffrages exprimés : 22

VOTES :

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 3

Date de convocation : 15 AVR. 2026

Présenté par (1)

A ESCAUDOEUVRES, le 29 AVR. 2026

Le Maire
Thierry BOUTEMAN

Délibéré par l'assemblée (2) réunie en session *ordinaire*

A ESCAUDOEUVRES, le 29 AVR. 2026

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).



001. BOUTEMAN Thierry, Maire	
002. BILBAUT Agnès, Adjointe au Maire	
003. VANESSCHE Nicolas, Adjoint au Maire	
004. SAKALOWSKI Murielle, Adjointe au Maire	
005. POTIRON Pascal, Adjoint au Maire	
006. PRINCE Gwenaëlle, Adjointe au Maire	
007. CREPIN Régis, Adjoint au Maire	
008. DENIS Jean-Marc, Conseiller Municipal	
009. SEGARD Martine, Conseillère municipale	
010. MAISON Marie-Claude, Conseillère municipale	procuration à POTIRON martine
011. LERICHE Laurent, Conseiller Municipal délégué	
012. THUILLIEZ Peggy, Conseillère municipale	
013. OLIVIER Michaël, Conseiller Municipal délégué	
014. VERIN Delphine, Conseillère Municipale	procuration à SAKALOWSKI Murielle
015. CAUDMONT Marie Ange, Conseillère Municipale	procuration à BILBAUT agnès
016. MILLIOT Karine, Conseillère Municipale	
017. LEROY Alain, Conseiller municipal	
018. LAINE Rémy, Conseiller municipal délégué	
019. DUCATILLION Loïc, Conseiller Municipal délégué	

V - ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

A

020 DORIGNY Romane, Conseillère municipale	<i>absente</i>
021. LECLAIR Patrick, Conseiller municipal	<i>[Signature]</i>
022. EGO Patrice, Conseiller municipal	<i>[Signature]</i>
023. TOUDIC Beverley, Conseillère municipale	<i>[Signature]</i>

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ESCAUDOEUVRES, le 29 AVR. 2026

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président »

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante ou conseil régional de ... de la Collectivité territoriale unique de ... de la métropole de ... du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.